



Demande de remboursement a mon bailleur dune facture de gaz

Par **tantan27**, le **10/10/2014** à **10:11**

G emMénager en mai 2011 de mon logement et fil de années je n'arriver plus a payer mes factures d'énergie et de gaz un professionnel est passer il y a 6 mois et c aperçu du problème le thermostat été placer en pleins courant d'air derrière la porte d'entrée je suis en maison ce ki augmenterait d'après cesces dires de 50 a 60 pourcent ma facture . Je demandededemande lele le remboursement mais ils ne veulent pas le faire?
[fluo]**Bonjour,**
La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".
[fluo]**Merci pour votre attention...**

Par **Lag0**, le **10/10/2014** à **13:57**

Bonjour,
L'explication du professionnel ne tient pas la route !
Ce n'est pas la position du thermostat qui crée la facture, mais l'usage que vous en faites !
Si effectivement le thermostat était dans une zone froide du logement, en le réglant à 19°C par exemple, vous auriez plus dans le reste, peut-être 22 ou 25°C.
Si vous aviez alors trop chaud, vous auriez agi en conséquence en baissant soit le thermostat, soit les radiateurs.
La mauvaise position du thermostat ne peut pas faire que vous ayez consommé beaucoup sans avoir eu chaud en conséquence !
Il me semble difficile de faire alors supporter votre consommation au bailleur !